



# Newsletter

## Franco-Arabe

LETTRE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE FRANCO-ARABE - N° 161 JUILLET/AOÛT 2024

**Edito du Président :**

**La France qui gagne et qui perd son « Samouraï ».**



### SOMMAIRE

- **L'Irak : nouvelle destination d'investissement.** p 2-5
- **Publicité Transdev.** p 6
- **Les échanges entre la France et les pays du Maghreb et P.O.** p 7-8
- **Activités de la CCFA.** p 9
- **Brèves économiques du Golfe.** p 10-11
- **Brèves économiques.** p 12-13
- **Publicité : Suez.** p 14

## La France qui gagne...et qui perd son « Samouraï »

La meilleure des surprises pour cette année, à n'en pas douter, alors que, y compris moi-même je m'inscrivais plutôt dans le camp des « sceptiques », est sans hésitation la merveilleuse réussite des Jeux Olympiques de Paris.

Merci, Paris 2024 ! Merci de nous avoir permis de vivre, au-delà de la réussite remarquable de nos sportifs français, un temps d'enthousiasme collectif, de joies, de partages, comme jamais, ou en tout cas si rarement, il nous a été donné d'en connaître.

Les 64 médailles françaises, les 9,5 millions de billets vendus et les plus de 11 millions de visiteurs venus y participer dans la Métropole, les images iconiques du Grand Palais, de la Place de la Concorde, du Trocadéro, du Château de Versailles... vont marquer les mémoires, et probablement attirer en nombres encore plus importants les touristes dans les années qui viennent. La ferveur populaire inédite et le décor magnifique que la ville de Paris elle-même a apporté, seront aussi ce qui restera de plus marquant dans nos mémoires. Et au moment où j'écris ces lignes, les jeux paralympiques prennent le même chemin !

Même si sur le moment, il y a bien entendu des déçus - commerces et restaurants hors des périmètres des Jeux, taxis parisiens, bateaux-mouches, musées. Mais les 9 milliards d'euros de retombées attendues sur une période allant jusqu'en 2034, telles que prévues par le Centre de droit et d'économie du sport, feront du bien !

Ces Jeux ont surtout été l'illustration d'une France encore capable du meilleur et de performances remarquables. C'est cela qu'il faut retenir et valoriser.

Tout cela nous aurait presque fait oublier le reste de l'actualité, telle l'épouvantable situation à Gaza et la guerre en Ukraine, mais aussi la gestion des affaires courantes par un gouvernement français démissionnaire dont la durée de vie constitue désormais un record. Mais, ce qui compte véritablement pour nous à la Chambre de façon déterminante, les résultats du commerce extérieur publiés le 7 août dernier. A cet égard, certes, le solde commercial de la France s'est légèrement amélioré, atteignant moins 40 milliards d'euros contre moins 45 milliards au second semestre de 2023, mais force est de constater que cela est plus dû au recul des importations de biens en valeur de 1,2 %, qu'à l'augmentation des exportations qui n'ont cru que de 0,4 %, et que l'amélioration du solde avec l'Afrique et le Proche et Moyen-Orient est plus due au repli de nos importations énergétiques. Il y a donc encore un sacré effort à fournir. Notre cinquième Sommet économique, des 11 et 12 décembre, sur le thème de « Accroître la position de la France dans le monde arabe » s'y emploiera.

Enfin, paradoxalement, à la fin de cet été, c'est aussi la France qui perd, qui perd une de ses figures les plus emblématiques, qui s'en est définitivement allée. Il avait tourné dans 91 films, et il y était mort 28 fois. Mais cette fois, Alain Delon, incarnation d'une certaine France, l'acteur et l'homme qui a captivé un public international et s'est érigé comme l'une des meilleures représentations de notre pays, ne reviendra plus.

C'est lui aussi qui marquera, en cette année, le temps et notre mémoire collective.

**Vincent Reina**

**Nos  
partenaires  
2024**

**Stratégiques**



**Platinum**



**Gold**



**Silver**



# L'Irak : nouvelle destination d'investissement

*Pays du Tigre et de l'Euphrate, l'Irak, pays millénaire, est le berceau de grandes civilisations. C'est là, il y a cinq mille ans, qu'est née l'écriture et que mille ans après l'agriculture a trouvé un nouvel essor avec l'invention de la roue par les Sumériens.*

*L'Irak s'étend sur 435 052 km<sup>2</sup> et compte près de 45 millions d'habitants dont la majorité a moins de 30 ans. C'est un pays riche qui détient les quatrième plus grandes réserves mondiales de pétrole. L'exploitation de cette manne constitue sa première source de revenus, contribuant à 60 % de son PIB et à 90 % des recettes de l'État. Par ailleurs, le pays dispose d'une terre fertile, connue jadis pour être le grenier de l'Orient. Enfin, l'Irak est une destination touristique qui abrite plus de 10.000 sites historiques. Voilà, succinctement, le potentiel de l'Irak. Toutefois, ce pays qui a vécu les affres de la guerre a besoin de tout reconstruire pour s'équiper des infrastructures nécessaires à son développement et pour répondre aux besoins d'une population qui aspire à des conditions de vie meilleures... A cet effet, d'ailleurs, et pour relever tous les défis et mettre le pays sur le chemin de la croissance, les autorités ont adopté une feuille de route qui prévoit des réformes pour améliorer la gouvernance et la transparence et diversifier l'économie afin de la rendre moins dépendante aux hydrocarbures. Et tout semble se dérouler selon le scénario tracé depuis que l'Irak a retrouvé une forme de stabilité après l'élection d'un nouveau Président en 2022 et la nomination dans la foulée d'un nouveau chef de gouvernement.*

*Dans son dernier rapport, dans le cadre des consultations au titre de l'article IV, publié au mois de mai dernier, le Fonds Monétaire International souligne la stabilité intérieure de l'Irak qui s'est améliorée depuis l'entrée en fonction du nouveau gouvernement en octobre 2022. Cela a facilité l'adoption du premier budget triennal et soutenu la forte reprise de l'économie non pétrolière irakienne. Par ailleurs, le FMI indique que la croissance réelle du PIB irakien devrait atteindre 1,4 % en 2024 et s'accroître à 5,3 % en 2025. Toutefois, il prévoit également un creusement du déficit de 1,3 % en 2023 à 7,6 % du PIB en 2024 et un ratio de la dette publique qui pourrait grimper à 48,2 % en 2024 et 54,6 % en 2025. Enfin, il encourage les autorités à poursuivre les réformes et salue ses efforts renouvelés en vue de l'adhésion à l'Organisation mondiale du commerce (OMC).*

## FORUM ECONOMIQUE FRANCE-IRAK 29-31 Mai 2024

*La France a toujours affirmé sa ferme détermination de soutenir la souveraineté de l'Irak, comme elle a affirmé sa volonté de lui apporter son aide dans son ambitieux programme de reconstruction. Une feuille de route stratégique franco-irakienne, signée le 2 mai 2019 par les ministres des Affaires étrangères des deux pays, a posé les fondations d'une nouvelle relation prévoyant notamment l'accélération de la coopération dans les champs de l'économie, de la culture, de l'éducation et du développement. Depuis, la dynamique de cette relation s'accroît et les visites "de haut niveau" n'ont eu de cesse de réchauffer les liens entre les deux pays au*

*point qu'un accord de partenariat stratégique a été signé lors de la visite du Premier ministre irakien, M. Mohammed Chia Al-Soudani, en janvier 2023. Sur le plan commercial, le volume des échanges entre la France et l'Irak a progressé de 12,6 % en 2023 par rapport à 2022 et sur les cinq premiers mois de cette année les échanges ont progressé de 22% par rapport à la même période en 2023.*

*C'est dans ce contexte que l'Ambassade d'Irak en France a organisé, du 29 au 31 mai derniers, le premier Forum économique France-Irak qui a vu la participation d'une importante délégation irakienne présidée par Son Excellence M. Hayan Abdul Ghani, ministre du Pétrole et vice-premier ministre. Parmi les membres de cette délégation, on aura noté également la présence de Son Excellence le ministre de l'Industrie et des Mines, M. Khaled Battal, ainsi que des acteurs économiques du secteur privé, des membres du Comité national de l'investissement, des représentants du ministère du Commerce, et de l'Union des Chambres de Commerce Irakienne. Etaient également présents le Conseiller technique auprès du Premier ministre irakien pour les investissements, Son Excellence l'Ambassadeur Bakr Al Jaf, Directeur du département Europe au ministère des Affaires étrangères, le Président de la Commission d'investissements et de développement du Parlement irakien, le Président du réseau de communication et d'informations et enfin, le Directeur de la banque d'Industrie.*

*Grâce à son partenariat avec l'Ambassade d'Irak à Paris, la CCFA est en mesure de rendre compte des étapes et des conclusions de ce Forum.*

La première journée, organisée en collaboration avec Medef International a permis d'annoncer la création d'un Comité d'affaires franco-irakien et de discuter des moyens de renforcer la coopération économique entre la France et l'Irak. Intervenant lors de cette journée, M. Franck Riester, ministre délégué du Commerce extérieur, a souligné la relation solide, riche et diversifiée entre les deux pays et insisté sur la nécessité de les développer encore. Il a indiqué que le Président Emmanuel Macron a placé l'Irak parmi ses priorités dans la région et souligné l'engagement de la France dans les domaines politiques et économiques, surtout après la signature de l'accord de partenariat stratégique. Il a rappelé que l'Irak a entamé une nouvelle période favorisant le développement de la coopération dans tous les domaines et souligné les efforts déployés par les autorités pour mettre en place les réformes nécessaires à son développement. A cet égard, il a cité les grands projets en cours, notamment ceux entrepris par des grands groupes français tels que TotalEnergies ou Thales. « Des projets bénéfiques pour les deux parties », a-t-il précisé. Enfin M. Riester a rappelé la mise en place par les deux gouvernements d'un mécanisme de garantie des prêts pour les entreprises qui souhaitent travailler en Irak.



En réponse, M. Hayan Abdul Ghani, ministre irakien du Pétrole, a indiqué que les autorités de son pays placent la relance de l'économie au centre de leurs préoccupations. Il a exposé brièvement le projet de TotalEnergies réalisé en collaboration avec Qatar Energie et l'Irak, pour récupérer le gaz torché sur trois champs pétroliers afin d'alimenter des générateurs électriques. Ce projet comprend, par ailleurs, des unités de production d'énergie solaire, l'exploitation d'un champ pétrolier et procède à l'injection de l'eau de mer dans les puits de pétrole pour réserver l'eau des rivières à l'irrigation des cultures. Le chantier de l'unité de production de l'énergie solaire est en cours de construction et sa mise en service est prévue à fin 2025. Ce projet compte parmi les plus importants projets français dans le pays avec un investissement de 27 milliards de dollars. Il devrait contribuer à diminuer l'émission de dioxyde de carbone et aider l'Irak à respecter ses engagements internationaux en

matière de lutte contre le réchauffement climatique. Par ailleurs, il a souligné le climat propice aux investissements et indiqué que l'année en cours a montré une diversification des sources d'investissements avec une part importante au secteur privé. Enfin, il a évoqué les efforts de son ministère pour développer l'exploration des hydrocarbures et souligné les réserves importantes de gaz et de pétrole dans la région ouest de l'Irak et appelé les investisseurs étrangers à participer à l'exploitation de ces ressources. Pour conclure, il a souligné l'importance de cette rencontre qui offre des opportunités de coopération dans de nouveaux domaines.

Le chef du département Moyen-Orient-Afrique du Nord chez TotalEnergies et représentant du groupe français au sein du Comité d'affaires franco-irakien, a souhaité la bienvenue au ministre du Pétrole irakien avant de rappeler l'expérience du groupe dans le pays depuis 1924. Il a indiqué que TotalEnergies avait repris ses activités en Irak avec l'appui et l'encouragement des autorités irakiennes. Il a évoqué le grand projet en cours de réalisation et affirmé qu'il permettra à l'Irak de diminuer ses émissions de dioxyde de carbone et augmenter sa production en électricité. Par ailleurs, il a souligné que son groupe réalise certes des bénéfices en Irak, mais qu'il contribue aussi au transfert du savoir-faire et de la technologie à travers la formation des cadres dirigeants.

Mme Dunia Chalabi, Directrice du groupe TotalEnergies à Bagdad, a présenté les différentes étapes et l'avancement des travaux dans le projet du gaz torché à Bassora, ajoutant que ce projet comporte un volet important de formation de cadres dirigeants. Enfin, elle a indiqué que le succès de son groupe en Irak réside dans sa capacité d'écoute, de dialogue et de soutien de ses partenaires irakiens.

M. Haïder Makiya, Président du Comité National de l'Investissement, a exposé les opportunités d'investir en Irak. Il a notamment cité le projet du métro à Bagdad, la ligne de train Najaf-Karbala et les unités de logement dans plusieurs villes. Tout cela contribue à créer un climat propice aux investissements a-t-il indiqué, climat appuyé, par

ailleurs, par les garanties qu'offre la nouvelle loi sur les investissements, le droit à la propriété privée, les exonérations de certaines taxes et la possibilité d'employer des travailleurs étrangers. Il a ainsi invité les acteurs économiques français à participer au Forum des investissements qui aura lieu à Bagdad au mois de novembre prochain.

M. Khalaf Youssef, Directeur scientifique au Centre technique d'Al-Attaba Al-Hussayniyah, a présenté le savoir-faire du Centre et les projets qu'il réalise dans les secteurs de la santé, avec notamment la construction d'un hôpital spécialisé dans les inflammations à Bassora, ou les infrastructures dans le secteur de l'enseignement et la formation. Il a indiqué que sa participation à ce forum coïncide avec les négociations qu'il mène avec des entreprises françaises sur le projet de construction de la Ville des sciences à Karbala, qui ressemble à celle qui existe déjà en France, offrant un environnement scientifique qui sert d'incubateur à ceux qui souhaitent devenir des hommes d'affaires. Il a indiqué que les discussions qu'il mène avec les entreprises françaises doivent aboutir à la sélection d'un projet dans les prochains mois.

Le Directeur des relations extérieures chez Thales a rappelé que son groupe croit en l'avenir de l'Irak et cela se manifeste concrètement par la conclusion de partenariats dans des projets civils et militaires avec notamment la gestion de cinq aéroports dont ceux de Bagdad et de Mossoul. A cela s'ajoute un partenariat dans la sécurité aérienne et la cyber sécurité.

M. Muhammad al-Najjar, Conseiller du Premier ministre pour les affaires d'investissement, a présenté le Fonds irakien pour le développement qu'il préside qui encourage le processus de transformation économique, la transition numérique pour attirer les entreprises étrangères, notamment celles spécialisées dans l'agriculture intelligente, l'industrie, l'habitat, ainsi que pour rassurer l'investisseur étranger et faciliter son travail.

M. Mohammed Al-Daraji, conseiller auprès du Premier ministre pour les affaires techniques, a développé les réformes menées par les autorités dans le domaine économique avec notamment les lois sur l'investissement et les garanties accordées aux investisseurs irakiens par le Fonds souverain qui s'élèvent à plus de 500 millions de dollars. Il a abordé le problème des sanctions américaines sur le secteur bancaire indiquant qu'elles n'ont aucune raison de se poursuivre

puisque toutes les opérations bancaires sont transparentes et respectent les lois. Il a indiqué que l'économie irakienne ne peut subir les effets des divergences des puissances internationales dans la région et en devenir la victime. Il a appelé à laisser les opérations économiques et financières en dehors de toutes influences extérieures.

M. Ali Tarek, Vice-Président du Comité bancaire irakien, a indiqué que les entreprises irakiennes sont d'excellents partenaires. Il a souligné les nouvelles réglementations sur les opérations bancaires avec l'étranger et insisté sur la nécessité de rechercher de

nouveaux opérateurs directs à travers l'Union de Banques Arabes et Françaises (Ubafr) pour les transferts de fonds. Enfin, il a souligné que le mouvement des capitaux à l'intérieur de l'Irak ou avec les pays étrangers est stable et régulé et que plus de 20 filiales de banques étrangères sont présentes en Irak. Par ailleurs, il a indi-

qué que le paiement électronique a fait des progrès substantiels diminuant ainsi l'utilisation des espèces.

La deuxième journée de cette rencontre qui s'est déroulée dans les locaux de l'Ambassade d'Irak à Paris, a abordé les moyens à mettre en œuvre pour favoriser la coopération dans le secteur de l'industrie. Elle a notamment réuni son Excellence M. Khaled Battal, ministre de l'Industrie et des Mines et une délégation de chefs d'entreprises irakiens représentants les secteurs privé et public ainsi qu'un grand nombre de leurs homologues français. Son Excellence M. Wadee Batti, Ambassadeur d'Irak en France, a ouvert les travaux de cette journée en souhaitant la bienvenue à ses invités. Il a souligné la nécessité de transformer les souhaits et les bonnes volontés en actes concrets et en projets qui développent la coopération entre les deux pays. Il a indiqué que cette rencontre doit être un tremplin vers une nouvelle phase dans les relations entre les deux pays notamment la coopération dans le secteur industriel.

Son Excellence M. Khaled Battal a salué l'excellence des relations bilatérales entre la France et l'Irak à tous les niveaux soulignant que la position de la France vis-à-vis de l'Irak est appréciée et qu'il est nécessaire de concrétiser ces bonnes relations dans le secteur industriel. Il a exposé la structure du secteur industriel irakien et souligné le soutien apporté par son ministère aux deux secteurs, public et privé. Il a indiqué que les membres de la délégation qui l'accompagnent souhaitent développer leurs relations avec leurs



homologues français et nouer des partenariats. Par ailleurs, il a souligné que son gouvernement travaille à revitaliser le secteur privé et à relancer des industries telles que la pétrochimie et les engrais. Il a rappelé les nombreux contrats dont le montant dépasse les 10 milliards de dollars signés lors des différentes rencontres organisées en 2023 et indiqué qu'une nouvelle rencontre sur les investissements se tiendra au mois d'octobre prochain. « Le secteur privé irakien est très prometteur et j'espère que les rencontres initiées par ce forum se concrétiseront par la signature d'accords concrets » a-t-il affirmé.



M. Laurent Estrade, attaché économique à l'ambassade de France à Bagdad, a salué la volonté du gouvernement irakien de renforcer ses relations avec la France. Il a souligné le rôle de ce forum dans l'accélération de cette perspective indiquant que le nombre des entreprises irakiennes qui y participent est très important. Ce forum est une opportunité d'ouvrir un dialogue direct entre les acteurs économiques et de présenter les différentes réformes visant à diversifier l'économie irakienne pour créer de nouvelles ressources budgétaires en encourageant les investisseurs étrangers et les partenariats. « Les relations politiques entre la France et l'Irak sont excellentes, il faut les renforcer par des relations économiques solides » a-t-il dit.

M. Hassanein Qassem Al-Khafaji, Président de la Commission parlementaire pour l'investissement et le développement, a souligné le capital de sympathie dont bénéficient les entreprises françaises en Irak et la confiance des irakiens dans la qualité de leur travail. Par ailleurs, il a évoqué l'étroite collaboration entre le gouvernement et le parlement pour adopter une législation qui soutient les deux secteurs public et privé, notamment la loi sur les investissements industriels et miniers et les partenariats entre les deux secteurs (PPP) pour revitaliser et renforcer le secteur industriel irakien.

M. Olivier Besson, représentant le ministère français de l'Économie, a salué le succès des travaux de la première journée du forum et rappelé que l'objectif de cette deuxième journée était de développer les relations entre les entreprises françaises et irakiennes. « La création du Comité d'affaires franco-irakien est une étape importante dans cette voie » a-t-il indiqué. Il a souligné que des projets tels que celui du gaz torché dirigé par le groupe TotalEnergies, reflètent l'attachement des deux pays à renforcer leurs relations économiques. Pour conclure, il a indiqué que les réformes irakiennes en cours auront un impact important dans le renforcement de ces relations.

M. Abdel Karim Hamadi, Président du réseau de médias irakiens, a évoqué la couverture médiatique de ce forum et

son écho auprès des entreprises irakiennes. Il a souligné les efforts du ministère de l'Industrie pour soutenir et protéger le secteur privé et faciliter l'installation des grandes entreprises étrangères en Irak. Il a appelé les chefs d'entreprises à ne plus hésiter à s'investir sur le marché irakien d'autant plus que toutes les dispositions sont en place pour les accueillir. Pour conclure il a appelé à renforcer la coopération entre la France et l'Irak dans le secteur des médias.

M. Dominique Brunin, Directeur des relations extérieures à la Chambre de Commerce Franco-Arabe, qui

représentait le Président Vincent Reina, a présenté le rôle de la Chambre pour promouvoir les échanges entre la France et les pays arabes et a indiqué qu'à travers sa mission de légalisation des documents commerciaux, la Chambre a perçu l'importance et le poids du secteur privé irakien. Il a appelé à prêter plus d'attention aux PME-PMI irakiennes et à développer des partenariats avec ces entreprises. Par ailleurs, M. Brunin a incité les acteurs économiques irakiens et les autorités publiques à travailler avec la CCFA et à lui fournir les informations sur les opportunités d'affaires et les projets afin qu'elle puisse à son tour les diffuser. « Les projets en Irak intéressent les investisseurs du monde entier, de la Chine à l'Arabie saoudite sans oublier les autres pays européens, les entreprises françaises ne doivent plus hésiter à investir sur ce marché » a-t-il rappelé.

La troisième journée de ce forum a été entièrement consacrée au renforcement de la coopération dans les secteurs financier et bancaire. Parmi les participants à cet atelier, animé par l'Ubafr, on aura noté côté irakien la présence du Conseiller auprès du Premier ministre, des représentants du secteur bancaire et des sociétés de paiement électronique. Parmi les participants français, un représentant de la Banque de France, le sous-directeur Moyen-Orient au ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères, des représentants du secteur bancaire et des compagnies d'assurance. Les différents intervenants ont mis l'accent sur les moyens à mettre en œuvre pour renforcer la coopération dans ce domaine. Ils ont évoqué ce qui a été réalisé et ont abordé les obstacles qui empêchent l'ouverture d'agences de banques françaises en Irak et la réalisation de partenariats dans ce secteur. A la clôture de cet atelier, un protocole d'accord a été signé entre le Comité d'initiative des garanties souveraines irakiennes et Bpifrance Assurance Export. Cet accord met en place un mécanisme de financement pour les projets industriels du secteur privé irakien qui prévoit d'importer à partir de la France les éléments nécessaires à leurs productions. Bpifrance investit jusqu'à un milliard d'euros selon cet accord et les autorités irakiennes garantissent jusqu'à 85 % du montant de chaque projet.



# Sustainable and inclusive MOBILITY

As a global mobility operator and integrator, Transdev empowers freedom to move every day thanks to safe, reliable, and innovative solutions that serve the common good.

We are proud to transport 11 million passengers daily.

Our approach is rooted in close collaboration with communities and businesses, and in the search for sustainable transportation solutions.

We are people serving people. And mobility is what we do.

# Les échanges entre la France et les pays du Maghreb et du Proche-Orient

*Dans notre précédente édition nous nous sommes intéressés à l'évolution des échanges entre la France et les pays du Golfe au cours du premier trimestre 2024. Et de constater, sur la base des chiffres publiés par la Direction générale des douanes françaises, une progression de ces échanges de 3,24 % passant à 5,2 milliards contre 5,05 milliards sur la même période en 2023. Par ailleurs, ces chiffres nous indiquent que les exportations françaises vers les pays de la région progressent de + 22,20 % alors que les importations françaises en provenance de ces pays reculent de - 12,77 %.*

*Quid de ces échanges avec les pays du Maghreb et du Proche Orient ? Dans cette nouvelle édition de notre publication, la disponibilité des chiffres nous permet d'étendre cette analyse sur les cinq premiers mois de l'année 2024.*

Le volume des échanges entre la France et les cinq pays du Maghreb (Maroc, Algérie, Tunisie, Libye et Mauritanie) stagne à 15 milliards d'euros. Les importations françaises en provenance de ces pays affichent un recul de - 8 % à 8,8 milliards d'euros sur les cinq premiers mois de 2024 contre 9,6 milliards sur la même période en 2023. Alors que les exportations françaises s'envolent de 13 % à 6,6 milliards d'euros contre 5,8 milliards sur la même période en 2023.

Les exportations françaises vers l'Algérie progressent de 13 %, s'accroissent de 17 % vers le Maroc, de 80 % vers la Libye et de 85 % vers la Mauritanie. Mais elles reculent de - 4 % vers la Tunisie. Quant aux importations françaises, elles chutent de -16 % en provenance de l'Algérie et s'établissent à 2,5 milliards contre 3 milliards sur la même période en 2023. En provenance du Maroc, ces importations stagnent à 3,2 milliards d'euros. Elles reculent en provenance de la Tunisie, de la Libye et de la Mauritanie respectivement de - 4 %, - 13 % et - 33 %.

Avec l'**Algérie**, le volume des échanges recule de - 5 % et s'établit à 4,5 milliards d'euros contre 4,7 milliards à la même période en 2023. Les exportations françaises sont dynamiques notamment dans les ventes de véhicules + 45 %, les huiles essentielles + 20 %, et les préparations pharmaceutiques + 4,16 %. Quant aux importations, elles affichent un recul notamment au niveau des achats de pétrole - 13,2 %, de gaz naturel -33 %, des produits de raffinage - 30,5 %. Mais elles enregistrent une nette progression des achats de fruits tropicaux (+ 19,7 %), de boissons rafraichissantes (+ 32 %), et de minéraux chimiques (+ 143 %).



Avec le **Maroc**, le volume des échanges progresse de + 8 % s'établissant à 6,2 milliards d'euros contre 5,8 milliards sur la même période en 2023. Les exportations françaises d'aéronefs grimpent de + 36,6 %, les ventes de céréales s'améliorent de + 9 %, de voitures de + 34 % et des produits pharmaceutiques de + 14,5 %. Par ailleurs les importations françaises de vêtements stagnent, et les achats d'engrais baissent de - 17,9 %, et de légumes de - 3,1%. Pour les autres produits, les achats restent au même niveau que l'année dernière.

Avec la **Tunisie**, les échanges affichent un repli de - 4 % et enregistrent 3,5 milliards d'euros contre 3,6 milliards d'euros sur la même période en 2023. Les exportations françaises d'aéronefs stagnent, mais les ventes de produits pharmaceutiques progressent de + 22 %, de véhicules de + 15,4 %, alors que les exportations de matériels électriques chutent de - 41,3 %. Du côté des importations françaises de la Tunisie, on note la stagnation des achats d'équipements électriques, la baisse des achats de vêtements et tissus - 2,5 % et des équipements de communications à - 29,4 % alors que les importations d'aéronefs affichent + 13,2 %, les accessoires automobiles + 9,2 % et les produits plastiques + 19 %.

Avec la **Libye**, les échanges reculent de - 8 % et leur volume s'établit à 1,03 milliard d'euros contre 1,12 milliard sur la même période en 2023. Toutefois, si les importations françaises en provenance de la Libye reculent de -13 %, les exportations françaises vers la Libye progressent de + 80 %. Les exportations de préparations pharmaceutiques affichent + 42 %, les produits laitiers + 106 %, les produits chimiques + 166 % et les équipements de communication + 460 %. Par ailleurs, les importations

françaises de pétrole brute baissent de - 18,5 %, les fruits exotiques de - 31 %, alors que les importations de produits de raffinage s'envolent de + 200 % et les produits sidérurgiques de + 17,9 %.

Avec la **Mauritanie**, le volume des échanges s'établit à 193,6 millions sur les cinq premiers mois de 2024 avec une progression de + 37 % par rapport à la même période en 2023. Les exportations s'améliorent de + 85 % à 155 millions d'euros mais les importations reculent de - 33 % à 38,5 millions d'euros. Les exportations françaises sont particulièrement dynamiques dans les ventes de céréales, les préparations pharmaceutiques, le sucre et les cartes électroniques, alors que les importations enregistrent une hausse dans les achats de minerais de fer, des huiles et graisses et des plantes à épines.

Avec le groupe des pays tiers qui comprend l'Égypte, le Liban, la Syrie, Djibouti, et le Yémen, le volume des échanges de la France recule de - 10 % et s'établit à 1,43 milliard d'euros contre 1,53 milliard sur la même période en 2023. Les exportations françaises vers ce groupe de pays baissent de - 14 % à 860,03 millions d'euros contre près d'un milliard d'euros sur la même période en 2023. Et les importations françaises baissent de - 4 % s'établissant à 571,8 millions d'euros contre 593,7 milliards.

Avec l'**Égypte**, le volume des échanges baisse de - 18 % et s'établit à 1,05 milliard d'euros contre 1,2 milliard sur la même période en 2023. Les exportations françaises vers l'Égypte reculent de - 25 % et les importations de - 8%. Côté exportations, on note une forte progression des ventes de préparations pharmaceutiques (+37%), de matières plastiques (+ 25%) et de céréales. Toutefois la baisse affecte une large gamme de produits notamment les véhicules (- 17%), les aéronefs (- 91%), les parfums (- 19%), les produits chimiques (- 9%), les produits pharmaceutiques de base (- 29%) et les produits sidérurgiques (- 19%). Côté importations, on note la forte baisse des achats de gaz naturel (- 71%), des produits chimiques organiques (-39%), des engrais azotés (- 32%), alors que les importations des produits du raffinage de pétrole s'envolent, que les achats de vêtements de dessus progressent (+ 9%), tout comme les conserves à base de fruits (+ 34%) et les agrumes (+ 52%).

Avec le **Liban**, le volume des échanges progresse de + 27 %. Les exportations enregistrent + 37 % mais les importations reculent de - 8%. On note la forte progression des ventes françaises de préparations pharmaceutiques (+ 20%), de produits laitiers (+ 49%), des articles de voyage (+ 48%), des articles de joaillerie (+ 200%) et l'envolée des exportations de sucre, du cuivre et des aéronefs. Quant aux importations françaises en provenance du Liban, si les achats de fruits subtropicaux, graisses et huiles s'envolent, les importations françaises d'une manière générale affichent une baisse notamment pour les importations de boissons rafraîchissantes (- 67%), de vins de raisin (- 48%), des livres (- 24%), et meubles (- 27%).

Avec **Djibouti**, le volume des échanges progresse de 16 %. Les exportations grimpent de 17 % mais les importations chutent de - 49%. Les ventes françaises de prépa-

ratons pharmaceutiques augmentent (+ 20%), tout comme les produits laitiers (+ 19%), les aliments diététiques (+ 7%), des fils et filés (+ 81%), des produits manufacturés (+ 113%), du matériel électrique (+ 186%). Quant aux importations françaises en provenance de Djibouti, elles restent modestes à 88 millions d'euros sur les cinq premiers mois de l'année en cours. Toutefois, on note la forte progression des achats de matériels de commande électrique, des instruments de mesures et des services de musée.

Avec la **Syrie**, la **Palestine**, le **Yémen** et le **Soudan**, le volume des échanges reste modeste. Avec un plus haut de 56 millions avec le Soudan et un plus bas de 12,23 millions avec la Palestine. Toutefois, le volumes des affaires progresse avec la Syrie de + 26 %, avec la Palestine de + 77 %, avec le Soudan de + 87 %, mais affiche un recul de - 22 % avec le Yémen. Les exportations françaises vers la Syrie affichent + 26%, vers la Palestine + 94 %. Mais elles reculent de - 23 % vers le Yémen et de - 70 % vers le Soudan.

Dans les **exportations** on note la progression des ventes de produits laitiers (+ 8%), des viandes et volailles (+ 11%), des produits de toilettes (+ 187%) et des engins spatiaux (+ 85 %) vers le Yémen. Avec la Palestine on note les fortes progressions des ventes des huiles essentielles, des produits chimiques, des équipements aéronautiques, des ordinateurs, et des activités d'édition. Toutefois les ventes de véhicules baissent de - 88 % et les préparations pharmaceutiques de - 82 %. Avec la Syrie, les ventes des préparations pharmaceutiques affichent + 62%, les plats préparés + 366 %, les engrais azotés + 157% et les produits chimiques inorganiques + 178 %. Mais les ventes des produits laitiers baissent de - 100%, les produits agrochimiques de - 82% et les produits pharmaceutiques de - 100%. Enfin, vers le Soudan, les exportations françaises de produits pharmaceutiques baissent de - 80%, les huiles essentielles de - 86 % et des plats préparés de - 82%. On note toutefois l'envolée des ventes des machines à usage général et des produits chimiques.

Quant aux **importations** françaises en provenance de ces pays, les achats des plantes à boissons, des chaussures, des produits électroniques et des huiles essentielles progressent depuis le Yémen. Les achats à la Palestine de fruits subtropicaux, de préparations et conserves, d'huiles et graisses, d'articles céramiques et de savons enregistrent une hausse. Les achats à la Syrie de savons et produits d'entretiens, de parfums, de services de musée, de vêtements et accessoires sont en hausse. Enfin les achats du Soudan de produits forestiers, d'instruments et appareils de mesure sont en augmentation.

Au total, les échanges de la France avec l'ensemble des pays du groupe tiers enregistrent au cours des cinq premiers mois de l'année en cours un recul de - 1 % et s'établit à 16,9 milliards contre 17,1 sur la même période en 2023.

A suivre donc, pour mesurer in fine les impacts éventuels sur ces échanges des situations diplomatiques et économiques dans la région et en France.

## Le Président de la CCFA rencontre le Président de l'Union des Comores

*Le Président de la Chambre de Commerce Franco-Arabe, Monsieur Vincent Reina, a été reçu, le 23 juillet dernier, en audience particulière, par Son Excellence Monsieur Azali Assoumani, Président de l'Union des Comores.*

Ce dernier a pu insister sur sa détermination à promouvoir l'Union des Comores, sa stabilité, sa volonté et sa stratégie de développement autour de la vanille, du tourisme, mais aussi de la pêche. Il a rappelé son souhait de voir plus d'entreprises françaises et notamment des PME-PMI s'investir au Comores ou y développer des partenariats avec des entreprises comoriennes, non seulement dans les secteurs qu'il a évoqués, mais aussi dans celui de la formation des jeunes.

Les Comores, dont le Président assure également encore cette année la présidence de l'Union africaine, peut également constituer une plate-forme afin de renforcer une présence dans l'Océan indien et en Afrique australe.

Le Président Assoumani, qui était en France à l'occasion de la cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques à Paris, s'est entretenu également avec le Président de la République, Monsieur Emmanuel Macron, le vendredi 26 juillet au palais de l'Élysée. Les deux dirigeants sont convenus de renforcer la coopération entre l'Union des Comores et la France en mettant en œuvre la feuille de route agréée en janvier 2023, en matière de développement solidaire et dans les domaines prioritaires que sont la santé, l'éducation, la formation professionnelle, ainsi que la lutte contre l'immigration clandestine.



## M. Vincent Reina reçoit une délégation de l'Association irakienne pour le développement de l'industrie et du commerce de Babel

Le Président de la Chambre de Commerce Franco Arabe, M. Vincent Reina, a reçu, en marge de l'Assemblée générale de la Chambre qui s'est tenue le 7 juin dernier, une délégation de l'Association irakienne pour le développement de l'industrie et du commerce de la province de Bâbil conduite par son Président M. Abdulhadi Najm Al Asadi. Une rencontre que le Président de la CCFA a estimé nécessaire et importante car elle a permis de faire un tour d'horizon de nombreux sujets et constitué une source d'informations pour les deux parties.

M. Reina a par ailleurs rappelé que les visites et les rencontres avec les délégations institutionnelles et d'hommes d'affaires irakiens sont désormais fréquentes. Il a souligné la mission de la Chambre et son rôle dans le renforcement des partenariats économiques et comme acteur de la promotion des échanges entre la France et les pays arabes.

Il a indiqué que les accords récemment conclus permettent à l'Irak de renforcer ses perspectives de développement et ouvrent la voie vers une plus grande coopération avec la France.

Enfin, le Président Reina a salué la rencontre de la délégation qui avait eu lieu la veille avec le Directeur des relations extérieures de la CCFA, M. Dominique Brunin. De son côté, M. Khalid Jasim Mohammed, CEO de l'Iraqi Middle East Bank, a exposé les défis du secteur bancaire et des besoins industriels irakiens.

En conclusion, M. Reina a invité l'association et ses membres à participer aux travaux du Cinquième Sommet économique France-Pays Arabes qui se tiendra les 11 et 12 décembre prochains.





## ARABIE SAOUDITE

**Les exportations de brut de l'Arabie saoudite** ont atteint 6,12 millions de barils par jour en mai 2024, en hausse de 2,5 % par rapport à avril. La production de brut du Royaume est stable à 9 millions bpd. La production de brut des raffineries, qui représente le volume traité de pétrole brut donnant notamment de l'essence et du diesel, s'est élevée à 3 millions bpd (+ 17 % par rapport au mois précédent), son plus haut niveau depuis près de six ans.

**La société saoudienne d'aérospatiale et de défense Saudi Arabian Military Industries (SAMI)** a signé un accord avec Airbus Helicopters pour améliorer les capacités de ses appareils en matière de giravions. L'accord a été signé à l'occasion du Farnborough International Airshow du 22 au 26 juillet.

**Le saoudien Almajdouie logistics et Ceva Logistics une filiale du groupe français CMA CGM** ont signé un accord pour créer une coentreprise. Ceva Logistics sera majoritaire dans la coentreprise qui marquera une étape importante dans les stratégies de croissance des deux sociétés. Almajdouie Logistics bénéficiera du réseau mondial de la société française et dans le même temps, Ceva Logistics continuera à établir une présence solide en Arabie saoudite avec les opportunités portées par le pays dans le cadre de sa Vision 2030. Une fois achevée, la coentreprise comptera environ 2 000 employés en Arabie saoudite et une flotte locale de plus de 2 000 équipements.

**L'inflation en Arabie saoudite a atteint 1,5 %** en glissement annuel (g.a.) au mois de juin 2024. Cette hausse est principalement attribuée à une augmentation de 8,4 % des prix du logement, de l'eau, de l'électricité, du gaz et des autres combustibles, ainsi qu'à une augmentation de 1,1 % des prix des aliments notamment des prix des légumes de 6,5 %. Parallèlement, les prix des transports ont diminué de 2,7 % sous l'effet de la baisse des prix d'achat des véhicules de 4,6 %.

**Le Fonds souverain saoudien (PIF) a annoncé la signature de trois nouveaux accords** avec des sociétés chinoises pour localiser dans le royaume la fabrication et l'assemblage d'équipements et de composants nécessaires à la production d'énergies solaire et éolienne. Le PIF participe activement au programme national pour les énergies renouvelables (NREP) et développe actuellement, par l'intermédiaire d'ACWA Power et Badeel, huit projets d'énergie renouvelable d'une capacité totale de 13,6 GW, soit un investissement de plus de 9 milliards de dollars.

**Riyad se classe à la 10ème place parmi les villes qui connaîtront la croissance la plus rapide d'ici 2033.** Selon l'agence immobilière britannique Savills, Riyad devrait connaître une forte croissance grâce à l'augmentation de la population de 26 % et une poursuite des investissements gouvernementaux dans les infrastructures. La demande de bureaux à Riyad est soutenue par le déplacement des sièges régionaux vers la capitale saoudienne, tandis que la croissance du tourisme stimule la demande dans le secteur du commerce de détail. La candidature réussie de Riyad pour accueillir l'Expo 2030 renforcera sa position. Riyad est la seule ville du Moyen-Orient à figurer dans les 15 premières villes du classement.

**L'Arabie saoudite a commandé quatre Airbus A330 Multi Role Tanker Transport (MRTT)** supplémentaires pour la Royal Saudi Arabia Air Force (RSAF). Les appareils, qui viendront s'ajouter aux six qui composent déjà la flotte de la RSAF, entreront en service en 2027 pour effectuer des missions de ravitaillement en vol et de transport. Il s'agit du troisième contrat signé par l'Arabie Saoudite pour l'A330 MRTT, ce qui fait de RSAF l'un des plus grands opérateurs MRTT au monde. Airbus avait signé en janvier 2024 un accord de participation industrielle (IP) avec la GAMI (General Authority for Military Industries) pour le développement et la croissance de l'écosystème industriel national en phase avec les objectifs de la Vision 2030. Cet accord prévoyait aussi un transfert de la technologie et du savoir-faire de l'A330 MRTT de la RSAF à des entreprises locales et SAAMS, la joint-venture créée entre SAMI (Saudi Arabian Military Industries) et Airbus, en sera le principal vecteur.



## EMIRATS ARABES UNIS

**Le Fonds Monétaire Arabe (FMA) publie des données économiques très optimistes** pour les Emirats Arabes Unis pour les deux prochaines années. Son rapport « Arab Economic Outlook » prévoit en effet une croissance de 3,9 % en 2024 et de 6,2 % en 2025, tirée par la dynamique des secteurs non-hydrocarbures dans lesquels les émirats investissent massivement, comme le tourisme, l'immobilier et la logistique. Le dernier rapport du FMI prévoyait cependant 3,5% en 2024 et 4,1% en 2025.

**Masdar investit 817 millions d'euros pour acquérir 2,5 GW** de projets d'énergie renouvelable en Espagne.

La compagnie émirienne obtient une participation de 49,99 % dans les 48 installations solaires (2 GW au total) et un projet de 0,5 GW de stockage d'énergie par batterie, et signe un MoU pour le développement de futurs projets avec Endesa. L'accord est dans la continuité des plans de développement de la société émirienne en Europe, après plusieurs acquisitions en Espagne et en Grèce qui visent à développer un portfolio global de 100 GW d'ici à 2030.

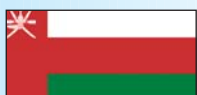
**Le patrimoine moyen aux Emirats Arabes Unis a augmenté de 6 % en 2023**, au-dessus de la moyenne mondiale qui s'établit à 4,2 %. D'après le dernier rapport d'UBS, les millionnaires représentent 1,5 % de la population des E.A.U, et leur nombre devrait augmenter de 15 % d'ici à 2028. Le patrimoine des résidents est composé en majorité (57 %) d'actifs financiers. Depuis 2008, le patrimoine total des E.A.U a augmenté de 33 %, tandis que le patrimoine médian a augmenté de 87 %, indiquant une réduction des inégalités sur la période.



## KOWEÏT

**Le Koweït annonce la découverte d'un gisement de pétrole « géant ».** La Kuwait Petroleum Corporation (KPC), a annoncé avoir découvert des réserves représentant plus de 3,2 milliards de barils d'équivalent-pétrole dans le champ d'Al Nokhata, à l'est de l'île de Failaka.

**Le Koweït affiche un déficit budgétaire de 5,2 milliards de dollars sur l'année 2023/2024.** Les revenus pétroliers ont chuté de 19,4 % par rapport à l'année précédente, à cause des restrictions de production décidées par l'OPEP et de prix de l'énergie relativement plus faibles. Les revenus non-pétroliers n'ont pas pu soutenir l'équilibre budgétaire, étant eux-mêmes en baisse de 1,3 % et ne représentant de toute manière que moins de 10 % des revenus totaux de l'état koweïtien. Le budget pour l'année fiscale 2024/2025 prévoit un déficit budgétaire de 19,1 milliards de dollars, avec des revenus pétroliers projetés en baisse de 14 % que ne compensera pas une baisse de 6,6 % des dépenses, composées en écrasante majorité de salaires et subventions (79,4 %).



## OMAN

Selon le National Center for Statistics and Information, la croissance du PIB réel du Sultanat d'Oman a atteint de + 1,7% au premier trimestre 2024, à 24,8 milliards de dollars. La croissance du PIB a été portée par le secteur non pétrolier (+ 4,5%), tandis que le secteur pétro-gazier a enregistré une contraction de - 2,4 %.



## QATAR

**Qatar National Bank (QNB) annonce un résultat d'exploitation de 5,5 milliards de dollars** sur la première moitié de l'année de 2024, en hausse de 9 % en glissement annuel. Avec un volume total d'actifs s'établissant à 356,4 milliards de dollars (+ 5 % en g.a.), QNB se maintient au rang de plus grande banque du Qatar et du plus grand établissement financier de la région Afrique - Moyen-Orient.

**Doha accueillera « Seatrade Maritime Qatar » les 4-5 février 2025.** Evénement consacré au transport maritime, Seatrade Maritime consistera en des conférences, des expositions et des rencontres B-to-B. Les thèmes retenus pour l'édition Qatar 2025 sont : les technologies offshore, les transitions énergétiques et numériques du transport maritime, l'innovation navale, le financement de l'élargissement des flottes, et le transport maritime durable. Les secteurs de la logistique et du transport maritime font en effet partie des vecteurs de diversification économique désignés dans le cadre de la vision nationale "Qatar 2030" afin de réaliser l'objectif de taux de croissance annuel moyen (TCAM) hors-hydrocarbures de 4 % d'ici 2030.

**Les dépenses publiques du Qatar pourraient augmenter cette année** selon Oxford Economics. Grâce à la hausse du prix du Brent à plus de 85 dollars le baril, le Qatar devrait disposer d'un excédent budgétaire qui dépassera en moyenne 5,5 % du PIB en 2024-2026. Une éventuelle augmentation de la production de pétrole de la part du Qatar (non membre de l'OPEP+) bénéficiant de prix hauts, ne manquerait pas d'avoir un impact positif sur les finances publiques. Les projets de doublement des capacités de production de GNL en cours, permettront de pérenniser les excédents budgétaires de l'Émirat sur la période post-2026.

**Veolia met en place la plus grande installation de réutilisation de l'eau du Qatar.** Le groupe que dirige Mme Estelle Brachlianoff s'est associé au village culturel de Katara pour inaugurer la plus grande installation de réutilisation de l'eau du pays. Cette installation de pointe, capable d'économiser entre 5.000 et 15.000 m³ d'eau douce par jour, marque une étape majeure dans les efforts du Qatar en matière de durabilité environnementale. Katara utilisera désormais cette eau traitée au lieu de dépendre de l'eau de mer dessalée ou de l'eau saumâtre.



## EGYPTE

**8ème Phase du programme de soutien aux exportations.** Le programme de soutien public aux entreprises exportatrices entame sa huitième phase, avec un financement prévu de 228 millions de dollars. Lancée en 2019, cette initiative a permis le versement de 1,3 million de dollars, fournissant ainsi des liquidités dans un contexte économique marqué par une inflation élevée et des fluctuations monétaires. Cette mesure vise à soutenir l'objectif gouvernemental d'augmenter les exportations annuelles de l'Egypte à 130 milliards de dollars au cours des trois prochaines années contre 75,7 milliards de dollars en 2023, tout en renforçant la compétitivité des produits égyptiens sur les marchés internationaux.

**Les revenus du Canal chutent de 23,4 %.** Depuis mi-novembre 2023, les perturbations en mer Rouge compliquent la navigation sur le Canal de Suez où transite approximativement 10 % du commerce maritime mondial. Cette insécurité a engendré une baisse significative des revenus du Canal, passant de 9,4 milliards de dollars durant l'exercice 2022/2023 à 7,2 milliards pour 2023/2024, soit une réduction de 23,4 % en glissement annuel selon l'Autorité du Canal de Suez. Quant au nombre de passages de navires, il a aussi reculé, passant de 25 911 à 20 148. Dans ce contexte, l'autorité du Canal de Suez a intensifié ses offres sous forme de remises, allant de 10 à 75 % (valables jusqu'à la fin 2024), afin d'encourager les compagnies maritimes à emprunter cette voie dont les revenus constituent une source importante de devises pour l'Egypte.



## JORDANIE

**Baisse des recettes et du nombre de touristes au premier semestre 2024.** Selon les données préliminaires de la Banque Centrale de Jordanie (CBJ), les recettes touristiques ont diminué de - 4,9 % en g.a. au cours du premier semestre 2024, s'élevant à 3,3 milliards de dollars. Le nombre de touristes a quant à lui diminué de - 7,9 % en g.a pendant la même période. Au mois de juin 2024, les recettes touristiques se sont toutefois élevées à 642,9 millions de dollars, ce qui représente une hausse de + 2,1% en g.a.

**Hausse des réserves de change.** Selon la Banque Centrale de Jordanie (CBJ), les réserves de change ont atteint 18,7 milliards de dollars fin juin 2024, contre 18,1 milliards fin décembre 2023, ce qui représente une hausse + 3,4 %. Selon les données de la CBJ, les réserves actuelles sont suffisantes pour couvrir 8,2 mois d'importations de biens et de services en Jordanie, contre 7,9 mois fin décembre 2023.

**UMM AL-JIMAL. Un 7ème site jordanien rejoint la liste du Patrimoine Mondial de l'UNESCO.** Le Royaume Hachémite de Jordanie et l'Office de Tourisme, Visit Jordan, sont fiers d'annoncer l'inscription du site archéologique d'Umm al-Jimal sur la Liste du Patrimoine Mondial de l'UNESCO, une annonce faite à l'issue de la 46ème session du Comité du patrimoine mondial. Ce site archéologique unique devient ainsi le septième site jordanien à rejoindre cette prestigieuse liste, aux côtés de l'iconique Petra, Quseir Amra, Umm Er-Rasas, le désert du Wadi Rum, le site du Baptême du Christ identifié à Béthanie au-delà du Jourdain et la ville d'As-Salt.



## LIBAN

**PROPARCO apporte son soutien à l'institution de micro finance Vitas.** Proparco, la filiale du groupe AFD dédiée au secteur privé, a signé le 17 juillet un accord de garantie de 2 millions de dollars avec l'institution de micro finance Vitas Liban, afin d'accroître ses opérations de micro-prêts au Liban. La garantie de portefeuille permettra à Vitas Liban de couvrir à hauteur de 80 % son portefeuille de prêts dont les montants s'élèvent entre 500 et 15 000 dollars. Le secteur de la micro finance a été fortement fragilisé par la crise économique et financière, du fait d'une nette dépréciation de ses actifs suite à l'effondrement de la livre libanaise. La préservation des institutions de micro finance apparaît prioritaire dans un contexte de progression de la pauvreté, d'effondrement durable du secteur bancaire et de « cashification » de l'économie libanaise.

**La croissance réelle du PIB s'élève à 0,5% en 2023.** Le dernier rapport de la Banque Centrale sur l'économie libanaise estime à 0,5 % le taux de croissance réelle du PIB en 2023. La Banque Centrale estime par ailleurs que l'inflation avait atteint 221,3 % en moyenne durant l'année 2023, contre 171,2 % en 2022. S'agissant de la balance des paiements, elle a affiché un surplus de 2,2 milliards de dollars en 2023 contre un déficit de 3,2 milliards en 2022, tandis que le déficit commercial s'est légèrement résorbé (- 7 %) en passant de 15,6 milliards de dollars en 2022 à 14,5 milliards en 2023.

**Fitch Ratings met fin à sa notation de la dette souveraine.** L'agence de notation Fitch Ratings a maintenu le 23 juillet la note de la dette souveraine libanaise de long terme libellée en dollars et en livre (défaut res-

trictif, RD), tout en annonçant interrompre son activité de notation de la dette souveraine libanaise. Cette décision est justifiée par l'absence d'informations et de données économiques et budgétaires sur lesquelles Fitch Ratings fonde sa méthodologie. Le Liban est en situation de défaut sur sa dette souveraine en devises (Eurobonds) depuis mars 2020, sans aucune perspective de restructuration à ce jour.



## PALESTINE

**Un budget d'urgence pour 2024.** Le Président de l'Autorité Palestinienne, M. Mahmoud Abbas, a approuvé le budget d'urgence pour l'année fiscale 2024 qui prévoit un déficit public de 6,8 milliards de shekels. Avec un total de recettes attendues de 14 milliards de shekels, des dépenses totales estimées à 19,4 milliards, et des subventions attendues des pays donateurs d'environ 2,5 milliards. Ce budget, adopté dans un contexte de réformes et de développement de l'Autorité Palestinienne, vise à permettre de limiter et d'assainir les dépenses publiques avec notamment une réforme du système de revenus, une relocalisation du service médical, une mise à niveau du secteur de la santé et la rationalisation des frais d'assurance maladie. Cette consolidation budgétaire intervient alors même que les « clearance revenues » versés par Israël diminuent depuis le 7 octobre, passant de 850 à 250 millions de shekels par mois.



## TUNISIE

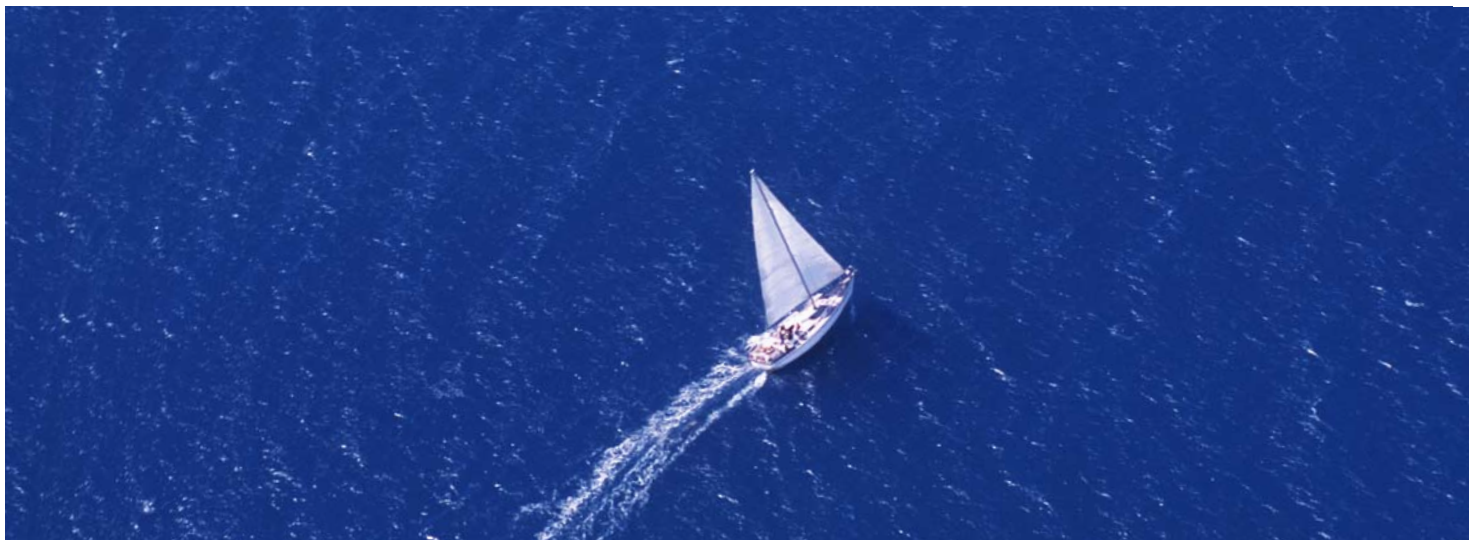
**Hausse du PIB au deuxième trimestre de 0,2 %.** Selon les derniers chiffres de l'Institut statistique national, le PIB au 2ème trimestre 2024 a cru de 0,2 % par rapport au 1er trimestre. Le PIB n'a pas encore retrouvé selon l'INS son niveau enregistré fin 2019. Sur l'ensemble du premier semestre, la croissance s'établit à + 0,8 % par rapport au dernier semestre 2023 et à + 0,6 % en glissement annuel (g.a.). L'acquis de croissance atteint 0,7 %. Il faudrait une accélération de la croissance au deuxième semestre (de + 2,8 % par rapport au 1er semestre) pour atteindre l'objectif de croissance 2024 de + 2,1 % fixé en loi de finances. La croissance au 2ème trimestre reste essentiellement tirée par la reprise de l'activité agricole (+ 8,3 % en g.a.) après la chute observée en 2023, par les activités de transport et l'hôtellerie-restauration respectivement de + 1,2 % et + 8,2 % en g.a., et par celles plus directement liées aux dépenses publiques. Le secteur manufacturier, en grande partie exportateur, reste en revanche mal orienté, notamment les industries agroalimentaire (0 % en g.a.), le textile (- 7,1 % en g.a.), le secteur de la mécanique et de l'électricité (- 0,1 %), tout comme le secteur extractif avec respectivement - 14,4 % et - 2,5 % en g.a. dans l'extraction d'hydrocarbures et minière, le secteur de la construction (- 3,5 % en g.a.) et celui du commerce (- 0,2 % en g.a.).

**Le déficit commercial se réduit sur les 7 premiers mois de 2024.** Selon l'INS, le volume des exportations des sept premiers mois de l'année en cours a progressé de 2,4 % pour atteindre 11 milliards d'euros. Les exportations vers l'UE, principal débouché à l'export de la Tunisie (70 % des exportations totales), sont atones (+ 0,4 %), notamment vers la France (- 1,6 %) qui absorbe près du quart des exportations tunisiennes. Les exportations agro-alimentaires (+ 39,2 %), portées par celles d'huile d'olive, restent dynamiques, contrairement à celles de produits miniers (-27,9 %, principalement de phosphate) et dans une moindre mesure des industries mécaniques et électriques (+ 0,8 % seulement). Les importations quant à elles stagnent quasiment (+ 0,6 %) pour atteindre 13,8 milliards d'euros. Les importations de matières premières et produits intermédiaires reculent notamment de 5,5 %, alors que celles de biens d'équipement progressent de + 1,9 %, les biens de consommation de + 3,7 %, celles d'énergie de + 16,5 %. Dans ce contexte, le déficit sur les 7 premiers mois se replie légèrement à 2,9 milliards d'euros fin juillet 2024. Le taux de couverture quant à lui progresse de 1,4 point à 79,4 %. Les échanges restent très déficitaires avec la Chine (4,7 milliards de dinars), la Russie (3,3 milliards de dinars), l'Algérie (2,2 milliards de dinars) et la Turquie (1,6 milliard) et très excédentaires avec la France (3,3 milliards de dinars), l'Italie (1,4 milliard) l'Allemagne (1,3 milliard) et la Libye (1,2 milliard).



## LIBYE

**Emaar pour le développement de Benghazi.** L'entreprise émiratie Emaar, qui possède notamment le centre commercial Burj Khalifa de Dubaï et le complexe Marassi North Coast en Egypte, a signé un contrat avec l'Agence nationale de développement, afin de concevoir et mettre en œuvre le nouveau projet d'aménagement du centre-ville de Benghazi et de la zone franche d'Elmreisa (EFZ) dans la région de Benghazi. Selon la Chambre de Commerce de Benghazi, la zone franche contribuerait à l'implantation de plus de 500 PME, la création de plus de 40.000 emplois et l'amélioration des possibilités de commerce de transit entre l'Afrique et l'Europe.



**One country, many regions,  
the same commitment:  
shaping a sustainable  
environment now**

As a world leader in essential environmental services,  
we supply high-quality water, suited to every type of use,  
and ensure the protection of this common good.  
We recover wastewater and waste to convert them into new resources.  
SUEZ reaffirms this commitment each and every day, including during the health crisis.

